



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS
PICARDIE



Lille, le 14 septembre 2016

Communiqué de presse

CANAL SEINE NORD EUROPE LANCEMENT DU SITE INTERNET DEDIE



Les acteurs mobilisés autour du canal Seine-Nord Europe (CSNE), l'État, Voies navigables de France (VNF) et les collectivités territoriales partenaires, lancent, ce mercredi 14 septembre, le site internet dédié à ce projet d'infrastructures, enjeu majeur pour la région et pour la France. En effet, il est le plus grand projet de la région depuis la ligne à grande vitesse entre Paris et Bruxelles et le tunnel sous la Manche.

A l'horizon 2023, il offrira une continuité de navigation entre les bassins de la Seine et de l'Escaut, ainsi reliés à la Belgique, aux Pays-Bas et à l'Allemagne. Il assurera le développement et la compétitivité du mode fluvial au service des entreprises.

Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, coordonnateur du projet canal Seine-Nord Europe, pilote la démarche « Grand chantier » et la mise en œuvre d'une démarche participative pour informer les territoires de la conduite de ce grand projet et favoriser son appropriation par le public. Afin que chacun, les élus, les citoyens, les riverains mais aussi la profession agricole et le monde économique, en comprennent les objectifs et les enjeux, un site internet grand public est créé. Ce site a été co-construit avec les partenaires et développé par VNF qui assure actuellement la maîtrise d'ouvrage du projet et la mission de préfiguration de la société de projet du Canal Seine Nord Europe.

Ainsi, le site www.canal-seine-nord-europe.fr s'articule autour de quatre rubriques principales :

CANAL SEINE NORD EUROPE

ACCUEIL OBJECTIFS PROJET ACTEURS EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CALENDRIER

- « **Objectifs** » : la haute performance environnementale, une liaison entre le réseau fluvial du nord de l'Europe et les bassins de la Seine et un outil de développement économique pour la France ;
- « **Projet** » : le tracé du CSNE, ses enjeux de développement durable et son actualité ;
- « **Acteurs** » : une logique partenariale à l'échelle inter-régionale et territoriale via trois comités territoriaux installés le long du tracé à l'échelle des bassins de vie concernés (Noyonnais-Compiégnois, Santerre-Haute-Somme et Artois-Cambrésis) ;
- « **Emploi et développement économique** » : un projet conçu avec les territoires au travers d'une « démarche Grand Chantier » : préparation de l'arrivée des chantiers, accompagnement de leur déroulement, valorisation des compétences locales, anticipation de l'après-chantier.